

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

NOUVELLES POLITIQUES
NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

SECONDE ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEXTIDI 16 du mois Messidor.

Ere vulgaire.

Vendredi 4 Juillet 1794.

Le Bureau des *Nouvelles Politiques*, etc., Feuille qui paroît tous les jours, est établi à Paris, rue Honoré, vis-à-vis la Maison de Noailles, n^o. 1499, près les Jacobins. Le prix de la souscription est de 42 liv. par an, de 21 liv. pour six mois, & de 12 liv. pour trois mois. Les lettres d'envoi doivent être chargées, attendu le grand nombre de lettres qui s'égareront, & adressées franches au citoyen FONTAVILLE, chargé de recevoir l'Abonnement, qui commencera dorénavant le premier de chaque mois (nouveau style). Ceux qui voudront s'abonner dans le courant d'un mois, ajouteront au prix du trimestre, du semestre ou de l'année, deux sols par feuille pour chacun des jours qui resteront à s'écouler jusqu'au premier du mois suivant (nouveau style).

S U E D E.

De Stockholm, le 13 juin.

PENDANT qu'on continue d'armer sur mer & sur terre, le procès de la conjuration se poursuit également; déjà l'on découvre le rôle que la Russie devoit y jouer. Des pièces authentiques annoncent qu'on avoit arrêté le renversement entier du gouvernement entier de la Suede. Catherine devoit à cet effet publier une déclaration qu'elle eût soutenue par une flotte qui devoit s'embosser devant Stockholm, & effectuer un débarquement de troupes de terre. Il entroit dans le plan des conjurés de tirer parti de la jeunesse & de l'expérience du roi: la comtesse de Rudenskiold s'étoit chargée de l'influencer; on en trouve la preuve dans une lettre écrite par elle-même à d'Armfeldt, le 2 février 1794. Elle y dit qu'elle avoit un papier d'importance à lui remettre, mais qu'il a refusé de le recevoir sans en faire part à son gouverneur. Parmi les autres pièces de la procédure, il en est qui montrent qu'on a employé beaucoup d'efforts pour essayer de détruire la confiance que le jeune roi a dans le régent.

Le major Brandstrom, qui avoit été envoyé à la poursuite d'Armfeldt, vient d'être rayé de la liste des officiers du régiment dans lequel il se trouvoit.

Aujourd'hui toute la garnison de cette capitale & différents autres corps répandus dans les environs, vont former un camp d'environ huit mille hommes: il sera composé, en grande partie, de cuirassiers, de hussards, de dragons, d'infanterie & de divisions d'artillerie à cheval & à pied. Toutes ces troupes resteront sous la tente pendant l'espace d'un mois, & seront sous la direction immédiate du duc régent.

Ces préparatifs militaires doivent s'étendre dans toutes les autres parties de la Suede: ils annoncent de vastes projets.

On s'occupe avec un égal soin de l'administration intérieure. Différentes commissions viennent d'être nommées pour tra-

vailer à des réglemens qui doivent établir un système d'économie en Suede.

Les nouvelles des succès des armes polonoises sont ici la plus agréable sensation.

F R A N C E.

De Paris, le 13 messidor.

Nous avons déjà dit qu'une escadre sortie du port de la Montagne tenoit la mer & protégeoit notre commerce de la Méditerranée; cette escadre a été suivie d'un grand nombre de tartanes armées en canonnières, & qui ont débarqué à Nice & à Antibes quantité de munitions de guerre, & de la grosse artillerie. Sept vaisseaux de ligne & cinq frégates sont prêts à mettre à la voile du même port de la Montagne, pour aller joindre la première escadre. Malgré toutes les menaces de Hood & de Paoli contre Gènes, les Génois continuent à approvisionner les ports de notre république. Les côtes de Barbarie nous fournissent aussi des grains, & le dey d'Alger a fait déclarer aux Anglois qu'il regarderoit comme une déclaration de guerre toute interception des convois qu'il fait passer en France. Les Anglois ont un intérêt immense à ne pas s'aliéner les régences barbaresques, d'autant plus que leurs convois dans la Méditerranée ont un long trajet à faire pour arriver soit à Livourne, soit dans les ports de l'île de Corse, dont ils sont en possession, grâce à la trahison soldée de Paoli.

La victoire de Fleurus a causé une joie d'autant plus vive chez tous les François, qu'on a bien prévu que ce succès en ameneroit d'autres plus importants encore; & en effet, la marche rapide de notre armée sur Binch & sur Mons, a déconcerté tous les projets des alliés, qui ont craint de se voir envelopper dans le petit canton qu'ils occupent encore. L'abandon du camp de Bavay est le premier acte de la fuite qu'ils méditent, s'ils peuvent l'exécuter; la prise de Mons est le second; & on ne peut pas croire qu'ils tiennent dans leurs retranchemens de la forêt de Mormail, ce qui entraînera infailliblement pour eux la perte de Landrecy. Une activité telle que celle que le gouvernement a donnée aux mouve-

mens simultanés de tous les divisions de nos armées, est le gage certain de succès ultérieurs qu'il est raisonnable de prévoir, & que les terreurs générales de la Belgique annoncent déjà. Les lettres de Bruxelles, du 24 & du 25, portent que cette ville est dans un désordre inexprimable. Si, d'un côté, les habitans riches fuient en emportant leurs effets les plus précieux, d'un autre côté on voit entrer, par les portes de Namur & de Hall, les habitans des campagnes qui viennent chercher dans la même ville un asyle plus qu'incertain contre la rapidité des républicains. Ce sont des charriots remplis de femmes, d'enfans, de religieuses, qui apprennent à Bruxelles la terreur dont la campagne est le théâtre. On a en vain battu la générale pour former à la hâte des recrues de bonne volonté, personne ne se présente. Ces jours derniers, la chancellerie impériale, qui avoit suivi l'empereur dans les Pays-Bas, est partie pour le suivre encore à Vienne, & ce démenagement subit & forcé a ajouté beaucoup aux alarmes générales.

Cette situation des affaires de la coalition est donc une crise dont l'intrépidité françoise est à la veille de cueillir les fruits; & quand les despotes tremblent, les hommes libres se livrent à la joie de voir triompher la liberté. S'il étoit nécessaire de démontrer combien les Parisiens ont cet amour vif de la liberté, qui les a distingués si éminemment dans tout le cours de la révolution, nous citerions ici les transports qu'ils ont fait éclater à la nouvelle de la victoire de Fleurus. Dès 8 heures du soir, le jour de cette heureuse nouvelle, le Pont-Neuf étoit obstrué par une foule innombrable de personnes de tout âge & de tout sexe, qui formoient des chœurs, & qui chantoient la *carmagnole* au son du carillon de la Samaritaine. La joie s'est manifestée également dans différens quartiers de Paris, aux boulevards, dans les grands cisés, & un bal p. pulsaire au pont-tournant s'est prolongé bien avant dans la nuit. Ce n'étoit point une joie contrainte & commandée; c'étoit par-tout un peuple libre qui célébroit librement & franchement un grand triomphe de la liberté sur le despotisme & le tyranisme.

Les victoires que la république vient de remporter sur ses ennemis, on se verra de texte au rapport intéressant de Barrère sur les barrières de Paris. Voici comment ce représentant s'est exprimé :

« Le comité a dû regretter de ne pouvoir vous proposer un grade ou une place d'officier pour ce soldat intrépide (Marc Ancoine); la loi qui existe a tout ôté au législateur & au gouvernement dans cette promotion. Cette loi, faite à une époque où les principes n'avoient pas encore acquis le développement sage, produit des circonstances révolutionnaires, vous se a bientôt proposée pour subir une réforme salutaire. Mais en attendant, le comité vous propose de l'autoriser à récompenser dignement ce soldat, qui s'est distingué dans les combats par un courage vraiment républicain.

« Les victoires qui se succèdent ont inspiré une autre pensée, un autre projet au comité de salut public : c'est celui de les consacrer sur des monumens éternels, & de former des tableaux des victoires des républicains un monument nouveau pour l'instruction publique.

« Paris, cette commune centrale de la république, & qui a si bien mérité d'elle; Paris avoit été lavé par le feu : la voracité financière avoit hérité cette cité de bastions, de portes, de colonnes & de monumens lourds, dont les artistes ne peuvent pas plus louer l'architecture, que les hommes libres n'en peuvent approuver la destination.

« Pour fuir les passans, pour exercer une inquisition rapace sur les subsistances & sur le commerce, la ferme générale avoit converti des portes de ville en des repaires de

vampires, & l'on n'approchoit qu'en tremblant de ces antres de la finance.

« Il faut que les citoyens n'en approchent aujourd'hui, de ces barrières, que pour se réjouir de leur succès; il faut que l'agriculteur, le voyageur & l'étranger, en venant à Paris, n'y puissent aborder qu'à travers des monumens de victoires.

« Les despotes se coalisèrent à Pilnitz pour détruire Paris. Eh bien ! Paris doit porter les marques de la destruction des despotes. Ils ne vouloient pas y laisser pierre sur pierre : eh bien ! nous graverons sur ces mêmes pierres, en caractères ineffaçables, en caractères de bronze, les victoires sur les tyrans, & les époques où les batailles gagnées affermiront la république. Paris sera désormais la ville *aux cent portes*, & chaque porte signalera un triomphe ou une époque révolutionnaire : ainsi, à la place de la *barrière d'Enfer*, qui ne rappelle qu'une ineptie asiatique, nous graverons sur les deux côtés : *Tel jour, sept mille Espagnols posèrent les armes devant les républicains. Le même jour, Collioure & Provençale, livrés par la trahison, furent repris par le courage.*

« Les citoyens des départemens méridionaux de la république se rappelleront nos triomphes, en venant dans le lieu des séances des législateurs.

« Par exemple, à la Barrière-Blanche, ou de Clichy, on se souviendra d'*Yprés*; à celle Saint-Martin, nous substituerons le nom de la victoire de *Fleurus*; la prise de Charle-sur-Sambre, ou de Charleroi, fera oublier la porte du miraculeux Saint-Denis; on écrira & on lira en passant, à la tête de cet arc-de-triomphe : *Tel jour la garnison de Charleroi se rendit à discrétion, & se recommanda à la générosité républicaine*; les faits héroïques de la reprise de Toulon, sur les colonnes qu'on a déshonorées par le nom de barrière du *Trône*; le combat de Vaugirard pour débloquent Maubuge, vaudra bien le nom de barrière de *Vaugirard*; les triomphes de l'armée d'Italie pourront bien être oubliés, sans regret, au nom de la porte de l'*Etoile*. L'assur du Mont Cénis ne retentira-t-il pas mieux aux oreilles républicaines et que le nom de barrière de la *Conférence*? Je ne propose pas des inscriptions à adopter aujourd'hui, mais je ne fais que donner des exemples & présenter la faculté d'exécuter ce projet; des historiens nous rappelleront le style lapidaire, & donneront sans doute à la langue françoise la précision & la brièveté de la langue latine, tant renommée pour les inscriptions.

« C'est ainsi que l'instruction nationale sortira des pierres mêmes entassées par la tyrannie, & que la victoire sera une nouvelle conquête, en réhabilitant les monumens honteux de la féodalité; c'est aux arts à lui faire encore expier ses crimes envers le peuple; c'est à la convention à sanctionner cette disposition aussi politique que morale de ces édifices multipliés qu'ils furent osieux.

« Combien le génie de la peinture & de la sculpture ne s'affaiblit pas avili en produisant l'encens & les flatteries les plus basses au quatorzième Capet ! Qu'il se relève donc aujourd'hui, le génie des arts, & qu'il prononce que, de ce nu enfant de la république, il a brisé les chaînes du despotisme & abjuré la flatterie corruptrice qui le corrompt lui-même. C'est à vous, citoyens, de tout régénérer; & pour y parvenir, vous n'avez qu'à le décréter. »

Un militaire mutilé au service de la patrie, se présente pour entrer aux Jacobins, on lui demande sa carte. Il voit, dit-il, en montrant qu'il lui manquoit un bras, jamais Spartiate

fit une réponse plus simple & plus énergique. Il est admis, & la société arrête l'insertion de ce trait au bulletin.

Dans cette même séance Robespierre monte à la tribune & dit :

« Citoyens, il est temps, peut-être, que cette tribune rede-vienne le théâtre de la vérité, & que cette voix retentisse d'a-cens aussi mâles & aussi libres que ceux qui ont tant de fois sauvé la patrie. Lorsque le crime conspire dans le té-nébreux, quelle autre ressource reste-il à l'innocence que la publicité ? Irons-nous dans des repaires ténébreux, dans des conciliabules de banquiers & d'étrangers, concerter les moyens de nous défendre contre nos ennemis, répandrons-nous l'or, & semerons-nous la corruption ; enfin, nous servirons-nous contre le crime, des mêmes armes qu'il emploie contre nous ? Non : les armes de la liberté & celles de la tyrannie sont aussi différentes que la tyrannie & la liberté sont différentes elle-même.

« Ici l'orateur dévoile toutes ces intrigues d'autant plus criminelles & d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus cachées ; mais il pense que ce seroit en quelque sorte autoriser ces manœuvres coupables que de les imiter pour les détruire.

« Oui, dit-il, je dénonce ici à tous les gens de bien, ces hommes qui, à l'exemple des Guader, des Danton, des Hébert, travaillent à réveiller l'espoir de l'ac-tivité, & à porter la terreur dans l'âme des patriotes, en un mot perdre la république ; car les patriotes & la patrie c'est la même chose. Nos ennemis le sentent & ils se sont efforcés de répandre des torrents de calomnies & d'injures contre les défenseurs de la république.

« Ils ont dénoncé comme des attentats à l'humanité les actes d'une sévérité répressive, de cette sévérité surveillante avec laquelle on poursuit les factieux : sans doute il faudroit fermer sur leurs trames des yeux indulgens : qu'ils ne s'y attendent pas. Ces hommes ont été trop long-temps les tyrans des patriotes ; il faut enfin que la révolution se décide par la main des uns ou des autres.

L'homme humain, ce me semble, est celui qui se dévoue pour la patrie, celui qui tend une main secourable à l'innocence non opprimée, qui préfère la vertu infortunée au crime superbe, & le peuple quelque malheureux qu'il soit à ses tyrans quelque élevés qu'ils puissent être.

L'homme barbare est celui qui, sensible aux conspirateurs, est sans entrailles pour les amis de la liberté & de la patrie.

La faction des indulgens est un terme par lequel on a tâché de caractériser cette espèce d'antropophages qui s'attachent à parer les coups qu'on porte aux ennemis de la liberté pour leur laisser le loisir d'en porter de mortels aux défenseurs des droits les plus sacrés ; leur système est doublement criminel, d'abord ils veulent perdre les amis de l'égalité, ensuite ils veulent les couvrir d'un vernis d'humiliation ; tandis qu'ils jettent un voile officieux sur les intrigues aristocratiques. Si cette faction étoit confondue avec toutes les autres, & restoit enseveli dans un silence commun, je ne vous en parlerois pas ; mais elle se réveille, & j'ai cru qu'il étoit du devoir de tout citoyen de la dénoncer. Dans toute autre circonstance, je ne la dévoilerois pas, je m'en rapporterois à des mesures plus calmes ; mais elle se croit assez puissante, pour oser lever sur la patrie un poignard libéroicide.

Tandis qu'un très-petit nombre d'hommes est accablé du poids des affaires que leur ont imposé leurs concitoyens, une multitude de fédérats conspire dans les ténébreux, & ourdit un système d'affaiblir, de calomnie & de persécution. Déjà tout l'amour de la patrie sent malgré lui que le patriote qui veut remplir ses devoirs, est arrêté par mille obstacles ; que

la calomnie le presse, le pourfuir, le dénigrer, & donne au courage de la vertu la bassesse du crime, & à la bassesse du crime la gloire de la vertu.

(La suite à demain.)

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE.

Du 15 messidor.

- J. H. A. Tournaier, âgé de 60 ans, né à Lille sous Mont-Serein, dép. de l'Yonne, cultivateur audit lieu ;
- H. Gonaud, dit Barré, âgé de 50 ans, né à Olléva, huissier ;
- M. J. P. Giraud de Varannes, âgé de 43 ans, né à Comman-Affranchie, ex-noble, exempt des cent-suitts ;
- L. Manoux, âgé de 19 ans, né à Paris, ex-officier des carabiers, arrêté à Châlons ;
- L. Després, âgé de 29 ans, né à Ruelle, compagnon ferrurier, arrêté à Versailles ;
- J. B. Friand, âgé de 28 ans, né à Versailles, membre du comité de surveillance de cette commune, ferrurier ;
- P. Lefèvre, âgé de 44 ans, né à Montargis, procureur-général de la ci-devant table de marbre, ex-maire de Montargis ;
- L. P. Balarde, âgé de 23 ans, né à Saint-Pavat, ex-noble, ex-garde de Capet ;
- Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en entretenant des intelligences & correspondances avec les ennemis de la république, en provoquant par leurs écrits, propos & discours l'avilissement & la dissolution de la représentation nationale, &c. &c. en abusant, par des vaines & fausses promesses les propriétés nationales, ont été condamnés à la peine de mort
- J. F. Velu, âgé de 75 ans, né à Courton, dép. de l'Ain, journalier à Nantua ;
- M. B. Poysa, âgé de 60 ans, né à Montréal, femme de Velu, fileuse de coton ;
- M. Velu, âgé de 51 ans, native de Nantua, aussi fileuse de coton ;
- J. A. Velu, âgé de 20 ans, née à Nantua, couturière ;
- M. V. Velu, âgé de 18 ans, née à Nantua, fileuse de coton ;
- J. Gésolin, âgé de 42 ans, né à Mainteuon, compagnon ferrurier à Versailles ;
- N. Alline, âgé de 29 ans, né au Plessis-Bauchard, vigneron, arrêté à Versailles ;
- A. Jaret, âgé de 29 ans, né à St-Pierre-d'Albigny, dép. du Mont-Blanc, charbonnier, arrêté à Versailles ;
- H. Henriquet, âgé de 63 ans, natif de Boyer, ex-curé de Courton ;
- J. P. Sauvé, âgé de 56 ans, né à Beauvilliers, journalier ;
- J. Meiron, âgé de 52 ans, né à Bochs-sur-Grav, menuisier ;
- N. Pinard, âgé de 52 ans, natif de Brutus, ci-devant Kis, journalier ;
- J. Sevin, âgé de 58 ans, né à Brutus, journalier ;
- A. Guené, âgé de 58 ans, natif de Dexacon, aussi journalier à Brutus ;
- Co-accusés, ont été acquittés & mis en liberté.
- F. F. C. Marmande de Tourville, âgé de 40 ans, né à Trevoix, ex-noble ;
- E. Lecudon, âgé de 36 ans, né à Toul, domestique à Reims ;
- E. Millat, âgé de 42 ans, natif de Reims, ouvrier en couvertures ;
- F. Dufaux, âgé de 27 ans, né au Breuil, tisserand ;
- J. J. Cardot, âgé de 28 ans, né à Petit-Saint, ci-devant employé dans le génie ;
- F. M. Doyen, âgé de 41 ans, né à Nancy, chasseur de la légion du Nord ;
- P. C. Capez, âgé de 26 ans, né à Blois, gantier ;
- J. F. Poisier, âgé de 47 ans, né à Villeneuve, marchand de vin, rue Thomas du Labvre ;
- J. D. Boisgolin, âgé de 40 ans, né la Ville-Valin, maréchal-de-camp, au Havre ;
- N. A. Labroulle, âgé de 63 ans, né à Vizey, trésorier de la légion du Luxembourg, barrière de Clichy ;
- A. L. Rauf, âgé de 45 ans, né à Bievre, vigne de Coquet, vivant de son bien ;
- Convaincus de s'être rendus les ennemis du peuple, en coupant nuitamment des arbres de la liberté ; en provoquant avec menaces, injures & insultes, la dissolution de la représentation nationale ; en abusant, par la ruse & la violence, à enlever des intelligences criminelles dans les maisons de détention ; en provoquant des rassemblements contre-révolutionnaires par

des manoeuvres fanatiques; en cherchant à décourager les citoyens; en portant des liges de rébellion, & pratiquant dans les prisons des manoeuvres & moyens de corruption, tendans à la révolte & à la dissolution de la représentation nationale, ont été condamnés à la peine de mort.

- A. Despaigne de St-Clair, âgé de 32 ans, né à Caca, quartier-maître au quatrième bataillon, ci-devant Belge;
- J. Lebreton, âgé de 19 ans, né à Saint-Oain, volontaire;
- Co-accusés, ont été acquittés & mis en liberté.

CONVENTION NATIONALE

(Présidence du citoyen Elie Lacoste.)

Séance du 15 messidor.

Les pétitionnaires sont admis.

Le tribunal du district de New-Saaverde adresse des détails sur la fête à l'Etre-Suprême, célébrée dans la commune de ce nom. — Rull observe que cette fête a offert le spectacle de cinq religions, la catholique, la luthérienne, la calviniste, anabaptiste & juive, confondues dans la religion naturelle. — Applaudissemens, mention honorable & insertion au bulletin.

Deux officiers municipaux de Maubeuge, atteints d'un éclat d'obus en transportant leurs freres blessés, viennent de mourir des suites de leurs blessures; ils laissent leurs familles dans l'indigence. Laurent représentant du peuple, qui mande ce fait, réclame la bienfaisance nationale en faveur de ces malheureuses familles. — Renvoyé aux comités de liquidation & de secours.

Barrere monte à la tribune. « La victoire, dit-il, continue d'être fidèle à la liberté. La West-Flandre & la Belgique sont le théâtre de nos triomphes: le département de Gemmappe est restitué à la république. » (La salle retentit d'acclamation; les députés & les spectateurs se levent par un mouvement spontané, & s'écrient, chapeaux en l'air, vive la république!)

» Cette nuit, reprend Barrere, deux courriers sont arrivés des bords de la Sambre & de l'Escaut; tous deux ont annoncé la fuite honteuse des brigands impériaux & des assassins britanniques, des deux côtés de la frontière du Nord.

» Le dénombrement des esclaves anéantis par la valeur républicaine, sera une belle chartre pour la liberté. Voici l'extrait mortuaire des brigands coalisés, depuis la prise de Landrecies: le 2 prairial, près des bois de Bonne-Espérance, 1500; le 5, 1500; le 6, 800; du 7 au 15, 2 mille; le 28, à l'affaire devant Charleroi, 6 mille; le 30 à la Chapelle, 200; le 6 messidor, 800. Le 8, se donna la bataille de Fleurus: on ne portoit qu'à 8 ou 10 mille le nombre des ennemis tués, mais les rapports multipliés des déserteurs & les informations prises ultérieurement portent à plus de 15 mille hommes la perte de l'ennemi, dans cette journée. On compte, depuis deux mois, plus de 800 déserteurs. La garnison de Charleroi donne trois mille prisonniers. — Total, 31 mille 600.

» Du côté de la mer, dans la West-Flandre, 6 mille esclaves ont mordu la poussière à la bataille qui a précédé la prise d'Ypres, & 7 mille, qui formoient la garnison de cette place, sont prisonniers de guerre.

» Que l'empereur François s'adresse maintenant à ses révérends-pere en Dieu, comme il la fait dans sa dernière proclamation; qu'il s'adresse à ses pieux célibataires pour recruter ses armées. Nagueres il distribuoit, de ses impériales mains, 24 sous à chacun de ses satellites en leur disant *Courage, dans quelques mois, nous aurons la paix & nous*

irons prendre nos quartiers d'hiver à Paris. Cette itinéraire vient d'être tracé d'une manière nouvelle. Les coalisés ont évacué Orchies, le Cateau, Saint-Amand & les ouvrages devant Bouchain. A la gauche, le général Vendamme s'est emparé de Bruges. Mons a ouvert ses portes: les habitans ont abandonné l'empereur & crient *vive la république*. La prise de cette place nous a coûté un seul républicain. Les armées & les équipages des coalisés, se réfugient à Bruxelles, & les projets des quartiers d'hiver à Paris prennent la route de Vienne avec leurs auteurs.»

Barrere donne ensuite lecture de plusieurs dépêches.

Une lettre d'un représentant du peuple, datée du 11 messidor, porte que la division du général Souan occupe Bruges, dont Vendamme s'est emparé; & que, malgré les enlèvemens faits par l'ennemi, il se trouve encore dans ce pays des réserves immenses. L'on annonce dans la même lettre, l'évacuation d'Orchies, du Cateau, de St-Amand, & des ouvrages devant Bouchain.

Laurent, représentant du peuple, écrit de Mons, le 13 messidor:

« Il y a demi-heure que nous sommes à Mons: cette prise ne nous a coûté qu'un homme: nous avons été recue par un peuple immense qui faisoit retentir les cris: *vive la nation, vive la république*. Les esclaves fuient; une partie sera tournée par les colonnes qui, sous les ordres du brave Kleber, se sont emparées du Mont Palifelle.»

Le représentant Gilet, collègue de Laurent, ajoute, dans la même dépêche, que les environs de Mons sont entièrement balayés: l'avant-garde, commandée par le général Lesfèvre, a pris le camp de Reulle.

Le général Ferrand, qui a dirigé l'expédition de Mons, écrit de cette place, même date, que l'ennemi n'a tenu que le tems qu'il falloit pour assurer sa retraite, ou plutôt sa fuite, & qu'il se sauve vers Bruxelles.

Une lettre du général Jacob, datée du quartier-général devant Landrecy, le 13, porte ce qui suit: « Je cerne Landrecy de toutes parts; nos troupes occupent une partie de la forêt de Mormaie: je ne crains pas un coup de main; je suis fortifié de toutes parts. *Co ira*»

« Encore quelques jours, reprend Barrere, & aucun esclave ne fouillera la terre de la liberté. Le canon de Fleurus a été entendu à Condé, au Quesnoy, à Valenciennes.»

Le rapporteur fait part d'un trait d'héroïsme de Jacques Divernot, cavalier au 10^e régiment. A l'affaire du 28 prairial, après avoir déployé le courage le plus bouillant dans la charge, Divernot est atteint de deux coups de pistolets au bras gauche: ne pouvant plus se servir de ce bras, il se met dans sa bouche les rênes de son cheval, retourne dans la mêlée, reçoit de nouveaux coups, & tombe. Il est abandonné quelque tems à lui-même: ses camarades le retrouvent; parmi eux étoit son pere, cavalier dans le même régiment: il expire en leur présence. Ses dernières paroles furent: *Ils sont battus, vive la république!*

Barrere annonce ensuite que, dans l'Ecole de Mars, l'on voit déjà 1500 jeunes gens sous la tente.

La convention nationale décrète que les dépêches officielles laes par Barrere, seront imprimées & envoyées aux armées; que le bulletin de la convention sera expédié, chaque jour, pour l'Ecole de Mars, comme pour les armées de la république, & que le *décourion* en donnera lecture à sa *décourie*: (un *décourion* commande à dix hommes); que le nom de Jacques Divernot sera inscrit sur la colonne du Panthéon; & que le comité fera des recherches sur la famille de ce héros, afin de lui transmettre des témoignages de la reconnaissance nationale.